

Mot du Maire

Chers Saint Laurentinoises, Saint Laurentinois,

A peine a-t-on commencé à voir une issue à la crise sanitaire, que les derniers événements nous ont rappelé à notre devoir de solidarité européenne vis-à-vis des Ukrainiens.

Avant de vous laisser parcourir ces *Brèves* du Petit Journal, je tenais à vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.

Sachez que grâce à vous et à nos agents, nous avons un très bon taux de réponses au recensement. Celui-ci est extrêmement important pour les communes, la **dotation** forfaitaire de **recensement** est versée en fonction du nombre d'habitants et du nombre de logements.

Bonne lecture !

Olivier BERALDIN
Maire

Urgence Ukraine

Plusieurs initiatives locales se mettent en place :

- Pour **les dons matériels** (médicaments sans ordonnance non périmés et non ouverts, produits d'hygiène, couvertures, duvets, tapis de sol, attention ! Les vêtements ne sont plus demandés) : la protection civile de la Drôme basée à Bourg-de-Péage est ouverte aux dépôts tous les jours de 18h à 21h. Attention le centre social La Paz ne collecte plus les dons ;

- Pour **les dons monétaires** : vous pouvez les déposer localement à la Croix Rouge ou à la Vestiboutique ou sur différentes plateformes Internet (Croix-Rouge, Haut-Commissariat aux Réfugiés, Association des Maires de France, Fondation de France) ;

- Pour **l'accueil de réfugiés** : un groupe de citoyens s'est constitué pour réfléchir aux solutions d'accueil de réfugiés Ukrainiens. L'association AIR, forte de son expérience en matière d'accueil et de soutien de personnes étrangères, propose d'accompagner ce collectif.

Tout bénévole ou personne souhaitant mettre un peu de temps et d'énergie dans l'accueil des exilés peut contacter l'association à

association.air.st.jean@gmail.com



Service National Universel « Le SNU » s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaires

pour participer à la construction d'une société de l'engagement bâtie autour de la cohésion sociale.

Le séjour de cohésion aura lieu du :

12 au 24 juin 2022, inscription jusqu'au 24 avril !

3 au 15 juillet 2022, inscription jusqu'au 1er mai !

Pour plus d'informations, une vidéo de présentation du Service National Universel sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=HyirpmPL43I>

Les inscriptions se font sur le site :

<https://www.snu.gouv.fr/>



URGENT

Le CIS de St Jean en Royans

Recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

N'hésitez pas à vous renseigner à :

Caserne des pompiers ST JEAN EN ROYANS

04 75 48 60 14



Du Côté de la commune...

Des nouvelles

Pose de nichoirs à mésange (achetés à la Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Pour lutter contre le **tigre du platane*** qui ravage les arbres de la place du village, des nichoirs à mésanges ont été installés le long de l'église (face Est).

En effet, ces oiseaux sont très friands de cette punaise. Nous espérons ainsi pouvoir éradiquer cette population de nuisibles venus de loin.



* Le **tigre du platane** (*Corythucha ciliata*), appelé aussi « punaise réticulée du platane » ou encore « platanier », est une espèce d'insectes originaire du continent américain.

Cet insecte, à l'aspect d'une punaise, est un ravageur des platanes. Il se nourrit en piquant la face inférieure des feuilles qui se décolorent et finissent par tomber.

Source : wikipedia

Les pigeons st laurentinois



L'église était envahie de pigeons. Les ouvertures ont été condamnées empêchant ainsi les oiseaux de pénétrer dans le bâtiment. Mais les pigeons arrivent à nicher dans les anfractuosités des murs. La population st laurentinoise de pigeons continue à augmenter. Afin de la réguler, une réflexion est en cours. L'installation d'un pigeonnier est à l'étude.



Réfection des toilettes publiques

Les agents techniques de la commune ont donné un coup de neuf aux toilettes publiques situées derrière l'ancienne Cure : des faïences ont été remplacées, les murs repeints aux couleurs de la Fête du bleu, les vernis refaits.

Bravo aux agents pour la qualité de leur travail !

Les prochains Conseils municipaux

Jeudi 28 avril et jeudi 19 mai à 20h Salle du conseil ou salle des fêtes (en fonction du protocole sanitaire)

Les Conseils municipaux sont publics.

Chaque citoyen - citoyenne peut interpeller les Conseils sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en Mairie



Pose du panneau d'information

Le 17 février, le panneau d'information a été installé au cœur de la commune. Il a été fonctionnel de suite. Une formation a été nécessaire pour le prendre en main. Ce support permet à la commune et aux associations de pouvoir diffuser de l'information rapidement et facilement.

Prochainement, un lien sera établi entre le site internet de la mairie et le panneau. Ainsi à distance, vous pourrez consulter les messages qui sont diffusés en temps réel sur le site internet.

De même, en scannant le QR code ou en saisissant le lien ci-après, vous pouvez le consulter en temps réel de votre ordinateur et/ou de votre smartphone.

stlaurentenroyans.infos-municipale.fr



Où en est-on ?

Chantier de la spirale de plantes aromatiques en collaboration avec Activ'Royans et le centre social La Paz
Ce chantier a été reporté deux fois : crise sanitaire puis fermeture des Goulets (les pierres viennent d'Echevis). Cette fois, la spirale doit voir le jour aux prochaines vacances d'Avril.

La spirale sera construite par des jeunes encadrés par Activ'Royans et du personnel des services techniques municipaux. Puis, des jardiniers des jardins partagés et des enfants de l'accueil de loisirs viendront participer aux plantations.

A travers ce chantier, la commune participera au financement du projet de vacances d'été de ces jeunes royannais et st laurentinois. **Le chantier aura lieu du 19 au 22 avril.**

Des nouvelles des commissions

Communication & Démocratie locale

Outre Le Petit Journal et ses Brèves, la commission va maintenant s'atteler à la refonte du site internet de la commune toujours en lien avec celui de la CCRV.

Groupe de réflexion « Projet écoles »

Depuis l'article paru dans Le Petit Journal du mois de janvier, les choses ont évolué. Finalement dans un premier temps, une consultation va être lancée dans le but de réaliser un diagnostic très poussé du bâtiment existant de l'école maternelle et ainsi affiner le projet. Dans un second temps, un nouveau cahier des charges beaucoup plus abouti permettra de lancer un concours d'Architectes. A l'issue de ce concours, 3 projets architecturaux seront retenus.

Le protocole sanitaire étant allégé, nous organisons une Réunion publique sur ce sujet afin de vous présenter de manière plus concrète les travaux du Groupe de Réflexion « Projet écoles ».

Réunion publique « Projet écoles » - vendredi 13 mai à 19h30 – salle des fêtes

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'investissent dans les commissions communales !
N'hésitez pas à nous rejoindre ! Il reste des places.



Du côté de la CCRV

Le prochain conseil communautaire : mardi 12 avril - 20h - Salle des fêtes de La Chapelle en Vercors

Les Conseils communautaires sont publics.

Chaque citoyen - citoyenne peut interpeller les Conseils sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en Mairie.



Du Côté du Parc Naturel Régional du Vercors

La Fête du bleu

Zoom sur l'atelier décoration. La déco, ça prend du temps !

Des bénévoles se retrouvent afin de créer/ restaurer des décorations pour la Fête du bleu (affiches, fleurs...). Vous voulez aidez ? Que vous soyez manuel(le) ou non, nous vous attendons dès maintenant, vous et vos idées **tous les lundis de 18h à 20h salle de la cure.**



Des ateliers thématiques se réunissent régulièrement. L'organisation orchestrée par le PNRV avance. Le prochain numéro des Brèves du Petit Journal sera consacré en grande partie à la Fête du bleu qui se tiendra sur notre commune les 23 et 24 juillet prochains.

Les Brèves des associations et acteurs locaux

« Fil en aiguille »

Erratum : la cotisation est de 5€ par mois et non pas par an comme nous l'avons indiqué dans Le Petit Journal de janvier 2022.

Remaid

L'association « REMAID-France victime 26 » a pour activités principales l'aide et le soutien à toute personne ayant subi directement ou indirectement un préjudice (atteinte à la personne, aux biens, accident de la circulation...).

Elle répond aux attentes des victimes en matière de :

- Information sur les droits,
- Soutien psychologique,
- Accompagnement social (aide dans les démarches, préparation et accompagnement aux audiences),
- Médiation,
- Conseil et orientation vers des services spécialisés.

Toute victime peut faire appel à cette association. L'équipe de professionnels composée de juristes, psychologues, médiateurs les accueille gratuitement et confidentiellement.

Sur le territoire, permanence une fois par mois au **Centre de Ressources Multimédia/Etablissement France Services sur rendez-vous.**

N° d'appel 116006 ou 04 75 55 39 34 REMAID Valence



activ'royans

ACTIV'Royans

Des projets à venir...

Pour avril :

- du 18 au 22 avril : **séjour Massacan** pour les enfants et jeunes de 8 à 13 ans
- du 25 au 29 avril : **séjour Lou Riou Expérience** (musique) pour les jeunes de 14 à 16 ans
- du 27 au 29 avril : **stage street'Activ** pour les 13-15 ans
- du 25 au 27 avril : **réseau jeunes Drômois** sur la thématique des **discriminations** pour les 15-17 ans

Pour l'été :

- 6 accompagnements de collectifs de jeunes (6 séjours)
- 4 pass'activités (activités thématiques à la semaine)
- du 24 au 31 juillet :
 - séjour Vercors pour les 11-14 ans,
 - séjour à Séville (Espagne) sur la thématique de l'écologie : rencontre de 20 jeunes sévillans, visites de la ville et échanges sur l'écologie. Pour l'Espagne, nous organisons un temps de présentation du projet aux jeunes le **samedi 9 avril à 15h** dans les locaux d'Activ'Royans.

À PARTIR DE
13H30
À ACTIV'ROYANS

LE 9 AVRIL 2022

TEMPS D'ÉCHANGE JEUNESSE

13h30 - 15h : Culture politique
15h - 17h : Forum des projets

+ DE 15 ANS

activ'royans

Les infos du club « Les Edelweiss »

Jeudi 24 février, s'est tenue dans la salle des fêtes de Saint-Laurent-en-Royans l'assemblée générale du Club « Les Edelweiss », en présence d'une nombreuse assistance. Les adhérents retrouvent avec joie, une activité à peu près normale, après deux années bien difficiles liées à la pandémie !

Après le mot d'accueil chaleureux du président et sa lecture du bilan moral et des activités 2020 - 2021, la trésorière a présenté le bilan financier 2021 et le budget prévisionnel 2022, la Secrétaire a proposé le programme des activités 2022. Ensuite, il y a eu l'élection des membres du conseil d'administration qui se sont réunis, immédiatement après l'assemblée générale, pour former le bureau composé comme suit : Michel FAISAN (président), Denise MARET, (vice-présidente), Martine BELLE (trésorière), Eliane BLACHON (trésorière adjointe), Mireille MOZZON (secrétaire), Madeleine REBERT (secrétaire adjointe). Un goûter convivial a clôturé cette réunion.

A NOTER...

Les prochains rendez-vous (jusqu'aux vacances) :

Jeudi 5 mai : repas de printemps, **lundi 9 mai** : rencontre à Saint-Nazaire avec le club « Les Fleurs Bleues », **Samedi 14 mai** : randonnée « La Laurentine », **jeudi 26 mai** (Ascension) : Thé dansant, orchestre Marcel Rivers,

Jeudi 23 juin : repas spectacle « Dani Lary », maître de l'illusion, à Barbières, **jeudi 21 juillet** : pique-nique des vacances.

Le sou des écoles, c'est quoi ?



Le Sou, qu'est-ce que c'est ?

Le sou des écoles de St Laurent en Royans est une association Loi 1901, qui est animée par des PARENTS D'ELEVES TOUS BENEVOLES.

Le Sou récolte environ 2000€ par an via différents événements (vente de gâteaux, vente de chocolats, ...). Cette somme permet par la suite de financer des sorties scolaires ou activités scolaires aux enfants.

A quoi ça sert ?

A animer la vie scolaire de vos enfants.

A collecter des fonds qui serviront à financer en partie les spectacles, les activités, les sorties pédagogiques ou les classes découvertes des enfants scolarisés, en accord avec les projets des écoles.

Comment ça marche ?

A chaque début d'année scolaire, une Assemblée Générale a lieu afin de permettre aux parents désireux de s'investir de nous rejoindre. Tout au long de l'année, le Sou organise des manifestations pour collecter des fonds : vente de gâteaux (chaque jeudi avant les vacances scolaires), ou participation (et/ou organisation) à des événements (visite du Père Noël, Fête du bleu, fête de l'école...). Le sou se réunit environ une fois par mois afin d'organiser et de mettre en place les différentes manifestations.

Qui en fait partie ?

Bien-sûr, les membres du bureau (président(e), vice-président(e), trésorier(e) et trésorier(e)-adjoint(e), secrétaire) sont élu(e)s lors de l'Assemblée Générale en début d'année. Mais aussi un "trop petit" nombre de parents qui participent en tant que membres adhérents.

C'est une équipe de bénévoles toujours joyeuse qui fait le maximum pour le bien-être des enfants.

Que faire pour aider ?

- Aidez au bon déroulement des manifestations pendant 1 heure, 2 heures, une demi-journée ou même une journée si vous le pouvez. Pour cela, il suffit de remplir les coupons d'aide que nous diffusons dans les cahiers de liaison de vos enfants lorsque nous vous sollicitons.
- Participez aux manifestations, soyez présents avec vos enfants, vos amis, vos familles, vos voisins, vos collègues...
- Apportez-nous de nouvelles idées

Comment contacter l'Association ?

Pour cela, rien de plus simple : contacter un membre du bureau ou nous laisser un message sur l'adresse mail de l'association : soudesecoleslr@gmail.com

Pourquoi adhérer au sou des écoles ?

Pour animer la vie scolaire de vos enfants. De plus, le Sou est un moyen d'intégration formidable pour les nouvelles familles qui arrivent sur notre commune !

L'épanouissement de nos enfants nous demande beaucoup de temps mais c'est un réel bonheur pour nous de les voir revenir de voyage ou de sorties scolaires avec le sourire !

Si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre une équipe bien sympathique et motivée, vous êtes les bienvenu(e)s !

Sans vous, le Sou n'existerait pas...

Association le bruit du plac'art, ouvert :

- mardi 14h - 17h (dépôts seulement)
- vendredi 14h - 17h (dépôts et vente)
- samedi 9h 12h (dépôts et vente)





Bibliothèque-Ludothèque

Samedi 9 avril - Animations grainothèque - à la bibliothèque-ludothèque de St Laurent en Royans 10h-12h et 14h-18h. Distribution de graines, troc, et semis. Rencontres et échanges entre jardiniers amateurs.

10h30. Lecture pour les enfants : « Jacques et le haricot magique » et d'autres histoires...

Chaque enfant repart avec sa graine de haricot plantée. Jeux et sélection de livres sur le thème du jardin.

Mercredi 13 avril - Après-midi de Pâques – à la bibliothèque-ludothèque de St Laurent en Royans.

14h-17h : Jeux

17h : Lectures animées - 2 à 8 ans

17h30 : Chasse aux œufs

Organisé en partenariat avec l'association d'animation.

Samedi 14 mai - Animations grainothèque - à la bibliothèque-ludothèque de St Laurent en Royans

10h-12h : Troc de plantes, boutures, graines...

Bibliothèque-Ludothèque de St Laurent en Royans

Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes du Royans-Vercors

Téléphone : 04 75 02 35 70

Portail du Réseau des Médiathèques : <https://royans-vercors.bibenligne.fr/>

A vos fourneaux

Gâteau de foie pour 4, 5 personnes

INGREDIENTS :

1 foie de lapin ou 1 bifteck de foie de veau (de taille moyenne)

30 grammes de beurre

2 cuillères à soupe de farine

persillade (en frais ou déshydratée)

½ litre de lait

4 œufs

1 pot de sauce tomate « cuisinée », ou coulis fait maison.

Sel, poivre



PREPARATION :

Mixer le foie du lapin ou le foie de veau.

Faire fondre le beurre à feu doux et y ajouter le foie mixé, bien remuer jusqu'à cuisson, saler et poivrer.

Ajouter la persillade et rapidement la farine et délayer avec le lait, progressivement jusqu'à obtention d'une préparation semi-épaisse (comme une béchamel non épaisse).

Arrêter le feu. Introduire 1 à 1 les œufs, tout en remuant avec un fouet.

Verser la préparation dans un plat à gratin.

Mettre au four (TH 220 ou 7), pendant 30 minutes environ.

Au sortir du four, napper le gratin avec la sauce tomate, ou servir la sauce à part.

Ce plat peut se servir accompagné de quenelles.

Bonne dégustation !



A vos agendas...

- Jeudi 14 & vendredi 15 avril : **Journées citoyennes & Santé** – Activ’Royans & Le Collège Mallossan
- Vendredi 22 avril à 18h : **La société des parents héroïques** - Cie 6ème Cervicale & Cie Baramine - sortie de résidence à la Navette ACCR
- *Du 18 au 22 avril* : **Séjour découverte à la mer** (de 8 à 13 ans) – Massacan – Activ’Royans.
- *Du 25 au 29 avril* : **Séjour expérimentation musicale et création** à Lou Riou (CTEAC et Activ’Royans), avec le Grand Larsen.
- *Vendredi 29 avril à 18h* : **Les Atrides en 50mn** - Cie Locus Solus - sortie de résidence à la Navette ACCR. *Jauge limitée : réservation au 04.76.36.09.74 pour ces 2 spectacles.*
- *Dimanche 8 mai à 20h* : **Roda Favella** - Cie Ophélie Théâtre - Gymnase de la Providence – ACCR (10€)
- *Samedi 14 mai* : **Cap ou pas cap** - Activité physique et alimentation - RPE La Paz (lieu à définir à St Jean)
- *Samedi 21 mai* : **Grande braderie** - Le Bruit du placard - Place des Possibles
- *Samedi 4 et dimanche 5 juin* : **Festival Des Pieds des Mains** – ACCR / ToolTeck

APPEL A IDEE !

Drôme Aménagement Habitat nous propose de donner un nom au futur lotissement de 8 logements sociaux situé près du parc de jeux.

Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues. C’est assez urgent.

Vous pouvez les déposer en Mairie ou envoyer un mail à la commune.
urbatech@saintlaurentenroyans.fr

Message aux lecteurs des Brèves du Petit Journal

Si vous avez des impressions, des questions, des suggestions d’articles à nous faire, n’hésitez pas à envoyer vos messages à l’adresse suivante : lesbrevesdupj@gmail.com.

Comme nous vous l’avions expliqué, seuls les 2 premiers numéros ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Les Brèves seront téléchargeables sur le site de la Commune <http://www.saintlaurentenroyans.fr>.

OUPS !

**Vous avez oublié de remplir le coupon pour continuer à le recevoir par courrier
ou pour le recevoir par mail ? Le voici...**



Toutefois,

- si vous souhaitez continuer à le recevoir en format papier, faites-le nous savoir en nous envoyant ou déposant en Mairie ce coupon-réponse avec vos coordonnées

.....
.....